

Panorama des industries agroalimentaires

édition 2014



Région Île-de-France

☞ Chiffres clés 2012.....	1
☞ Diagnostic territorial.....	4
☞ Carte d'implantation des établissements par secteur.....	6

DÉFINITIONS

L'entreprise agroalimentaire considérée ici est une entreprise dont l'activité principale au sens de la NAF rév. 2 (2008) concerne les « industries alimentaires » et la « fabrication de boissons ». L'entreprise est prise dans son acception « unité légale », c'est-à-dire qu'à chaque numéro SIREN attribué par le répertoire national des entreprises géré par l'Insee correspond une unité. L'artisanat commercial et le commerce de gros ont été exclus du champ d'étude des fiches régionales du Panorama des industries agroalimentaires (IAA) 2014.

L'établissement est une unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'entreprise. Un établissement produit des biens ou des services : ce peut être une usine, une boulangerie, un magasin d'une coopérative, etc. Il constitue le niveau le mieux adapté à une approche géographique de l'économie. Il est identifié par son numéro siret de 14 chiffres.

→ CHIFFRES CLÉS 2012

Tableau 1 : Poids des établissements agroalimentaires de la région dans l'activité industrielle régionale en 2012

Source : CLAP 2012, traitements SSP (établissements ayant eu au moins un jour d'activité dans l'année)

Poids du secteur agroalimentaire (AA) / industrie manufacturière	Nombre d'établissements	Effectif salarié au 31/12
Établissements AA	1 291	20 946
Établissements de l'industrie manufacturière	42 282	378 818
% Établissements AA / Établissements de l'industrie manufacturière	3,1%	5,5%

Tableau 2 : Poids des établissements agroalimentaires de la région par principaux secteurs d'emplois agroalimentaires et par rapport à l'ensemble France en 2012

Source : CLAP 2012, traitements SSP (établissements ayant eu au moins un jour d'activité dans l'année)

	Nombre d'établissements	Effectif salarié au 31/12
101 – Transformation et conservation de la viande et préparation de produits à base de viande	167	2 668
102 – Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques	30	444
103 – Transformation et conservation de fruits et légumes	65	702
104 – Fabrication d'huiles et graisses végétales et animales	9	S
105 – Fabrication de produits laitiers	75	3 382
106 – Travail des grains ; fabrication de produits amylacés	27	973
107 – Fabrication de produits de boulangerie-pâtisserie et de pâtes alimentaires	201	2 924
108 – Fabrication d'autres produits alimentaires	592	6 875
109 – Fabrication d'aliments pour animaux	19	112,0
11 – Fabrication de boissons	106	2 567
Total IAA région	1 291	20 946
Total IAA France	21 271	391 613
Part de la région / France	6,1%	5,3%

Tableau 3 : Principaux résultats des entreprises agroalimentaires de 20 salariés et plus de la région par principaux secteurs d'emplois agroalimentaires en 2012

Champ: entreprises de 20 salariés et plus des divisions 10 et 11 (hors artisanat commercial 1013B, 1071B,C,D) de la NAF rev2, DOM inclus

Source : CLAP 2012, FARE 2012, traitements SSP

(1) Entreprises mono et quasi-mono régionales, c'est-à-dire les unités légales (de 0 à N salariés) dont plus de 80 % des effectifs salariés sont localisés dans des établissements présents dans la région

(2) y compris autres produits et autres charges

Secteurs de l'industrie agroalimentaire	Nombre d'unités légales (1)	Effectif salarié au 31/12	Chiffre d'affaires	Valeur ajoutée (2)	Ventes à l'exportation
101 – Transformation et conservation de la viande et préparation de produits à base de viande	32	2 167	477,9	103,8	10,1
102 – Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques	3	S	S	S	S
103 – Transformation et conservation de fruits et légumes	7	521	133,2	35,5	34,6
104 – Fabrication d'huiles et graisses végétales et animales	0	0	0,0	0,0	0,0
105 – Fabrication de produits laitiers	6	1 228	S	S	S
106 – Travail des grains ; fabrication de produits amylacés	3	S	S	S	S
107 – Fabrication de produits de boulangerie-pâtisserie et de pâtes alimentaires	28	1 887,0	295,9	84,3	16,3
108 – Fabrication d'autres produits alimentaires	43	3 035	915,5	235,2	393,3
109 – Fabrication d'aliments pour animaux	0	0	0,0	0,0	0,0
11 – Fabrication de boissons	4	307	S	S	S
Total IAA région	126	9 375	3 681,1	712,0	1 190,0
Part du périmètre coopératif / région	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Ensemble IAA France	2 731	367 591	150 228	28 426	32 921
Part de la région / France	4,6%	2,6%	2,5%	2,5%	3,6%

Tableau 4 : Répartition des établissements par classe d'effectifs salariés de la région en 2012

Source : CLAP 2012, traitements SSP

Classe d'effectifs salariés en équivalent temps plein (ETP)	Nombre d'établissements	Effectif salarié au 31/12
De 0 à 9 salariés ETP	1 034	1 408
Entre 10 et 49 salariés ETP	176	4 650
Entre 49 et 100 salariés ETP	34	2 720
Entre 100 et 259 salariés ETP	38	6 541
Plus de 250 salariés ETP	9	5 627
Total IAA	1 291	20 946

Tableau 5: Liste des établissements agroalimentaires de plus de 500 salariés de la région en 2012

Source: CLAP 2012, traitements SSP

Nom de l'entreprise dont dépendent les établissements	Département	Commune de l'établissement	Secteur NAF d'activité	Effectif salarié au 31/12
NESTLE FRANCE	Seine-et-Marne (77)	NOISIEL	1051D	1143
KRAFT FOODS FRANCE SAS	Yvelines (78)	VELIZY-VILLACOUBLAY	1082Z	1091
COMPAGNIE DE DECOUPE DES VIANDES	Paris (75)	PARIS 17E ARRONDISSEMENT	1011Z	770
HEINEKEN ENTREPRISE	Hauts-de-Seine (92)	RUEIL-MALMAISON	1105Z	640
COCA-COLA ENTREPRISE	Hauts-de-Seine (92)	ISSY-LES-MOULINEAUX	1107B	551
FROMAGERIES BEL	Paris (75)	PARIS 8E ARRONDISSEMENT	1051C	519

→ DIAGNOSTIC TERRITORIAL

Les chiffres

Les données chiffrées présentées dans les tableaux précédents méritent des compléments d'analyses qui caractérisent la région Île-de-France :

- le nombre d'entreprises fait l'objet d'une sur-évaluation du fait de la présence de sièges sociaux des entreprises agroalimentaires ;
- les établissements de deuxième et troisième transformation sont très nombreux et non comptabilisés. L'ensemble de la filière alimentaire, incluant grossistes, artisans et restauration sociale, compte ainsi plus de 200 000 salariés.
- de nombreux grossistes et des groupements d'achats publics pour la restauration parmi les plus importants de France illustrent la vigueur de l'activité agroalimentaire de la région.

Des atouts en Île-de-France

- une diversité certaine des établissements dans la filière agroalimentaire, en taille et en activité ;
- une variété et une haute valeur ajoutée des produits associés à cette diversité ;
- un environnement favorable en termes de recherche et développement, de conseil et d'innovation (présence importante de centres de recherche, de formation et de conseil, pouvant se tourner vers les IAA, et des démarches collectives s'appuyant sur des organismes structurants (CERVIA, ARIA) pilotes pour la mise en œuvre du plan de soutien État – Région ;
- des infrastructures nombreuses et fonctionnelles (transports, bases logistiques) ;
- un potentiel d'opérateurs puissants (commerçants de gros, transformateurs, distributeurs) ;
- l'image de Paris et du marché international de Rungis, tourné vers les métiers de bouche de haut de gamme ;
- une marque régionale récente pouvant renforcer l'image des productions et des savoir-faire franciliens, avec la marque « Saveurs Paris-Île-de-France ».

Et des démarches structurantes récentes

- avec la mise en place du Comité stratégique de la filière alimentaire (CSFR) installé le 21 janvier 2014 ;
- avec la démarche du conseil régional d'Île-de-France créant un Pass'filière IAA destiné à mettre en place des actions de structuration des filières qui se concrétisera à l'automne 2014.

Les priorités d'action, retenues tant par l'État (DIRECCTE et DRIAAF) que la Région sont celles :

- de l'emploi et des compétences en particulier en termes de formations,
- de l'export,
- de l'innovation,
- de mise à disposition de systèmes d'information des acteurs de la filière.

Mais aussi des contraintes

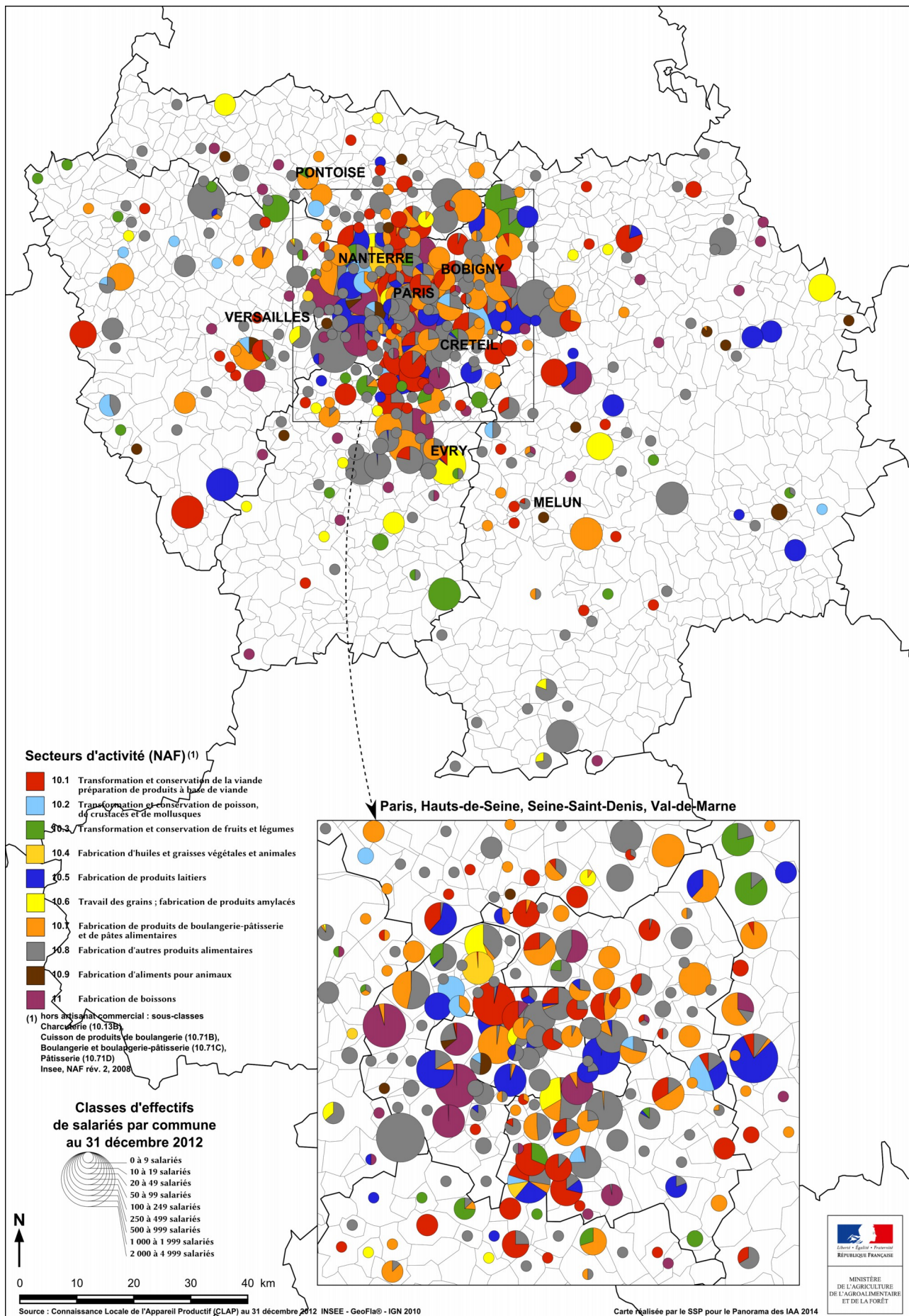
Il importe de souligner que ce tissu industriel est faiblement lié aux productions agricoles régionales, à l'exception des secteurs du travail des céréales et dans une moindre mesure, du sucre. L'absence de lien au territoire pour la majorité des produits (positionnement sur des produits très transformés déconnectés de l'amont agricole), le défaut d'identité régionale forte, l'absence d'effet structurant sur la production agricole locale, rendent difficile le partage de valeurs communes entre l'amont et l'aval des filières.

Les principales difficultés rencontrées sont liées à :

- une filière peu structurée et peu organisée pour fournir un marché de masse :
 - des petites structures aux moyens limités, de taille et d'activités diverses, isolées et inorganisées,
 - un approvisionnement local difficile engendrant une forte dépendance aux produits des autres régions (en particulier pour ce qui concerne les GMS et la restauration collective),
 - une grande vulnérabilité de la région en cas de catastrophes ou de crises,
- des difficultés de logistique, de circulation et de desserte au plus près des consommateurs,

- des contraintes pour les entreprises :
 - de charges, de contraintes logistiques, de nuisances environnementales,
 - un secteur moins soutenu comparé à d'autres régions,
 - des difficultés pour s'agrandir (coût du foncier) et pour recruter (manque de disponibilité en main d'œuvre qualifiée, turnover élevé, transports et accès difficiles aux sites),
- un déficit d'image du secteur et des produits régionaux :
 - un secteur méconnu du grand public et du secteur de l'emploi, l'offre étant peu visible et peu organisée,
 - un manque d'identité régionale, peu de lien au territoire,
 - l'absence d'une industrie de transformation comme « référente régionale »,
- une déstabilisation de l'activité économique, risquant de faire disparaître les filières franciliennes les plus fragiles :
 - une pression sur les prix, la réduction des marges et la volatilité des prix des matières premières,
 - des transmissions et rachats par des groupes avec des risques de délocalisation de la production,
- une concurrence avec les régions voisines :
 - un accès au foncier difficile et coûteux alors que des propositions d'implantation à des coûts intéressants existent dans des régions limitrophes,
 - une inadéquation de l'offre avec une demande exigeante en produits de proximité.

→ CARTE D'IMPLANTATION DES ÉTABLISSEMENTS PAR SECTEUR



EN SAVOIR PLUS

Coordonnées de la DRAAF :

18, avenue Carnot
94234 Cachan Cedex
Tél. : 01 41 24 17 00

driaf-ile-de-france@agriculture.gouv.fr

<http://www.driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr/>

- les informations complémentaires sur les IAA régionales :

<http://www.driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr/Alimentation,459>

Les sites professionnels :

- Association Régionale des Industries Agroalimentaires d'Île-de-France :

www.aria-idf.net

- Le Centre Régional de Valorisation et d'Innovation Agricole et Alimentaire de Paris-Île-de-France :

www.saveursparisidf.com

Organisme Paritaire Collecteur Agréé des Industries Alimentaires, de la Coopération Agricole et de l'Alimentation en Détail :

www.opcalim.org

Observatoires :

- Banque de France ; pour des données de conjoncture régionales sur les IAA et sur l'ensemble des secteurs industriels:

<https://www.banque-france.fr/economie-et-statistiques/conjoncture-et-croissance/publications-regionales/publications/ile-de-france.html>

- GIP CARIF Île-de-France :

site@carif-idf.org

www.carif-idf.org